

AJ Pénal

ACTUALITÉ JURIDIQUE PÉNAL

Dossier

65 QU'ATTENDRE DE LA CHAMBRE DE L'INSTRUCTION ?

78

Qui sont les publics placés sous BAR et TGD ?
Analyse criminologique

**Martine Evans, Adeline Balloir, Alicia Kunzi,
Naomi Letendre, Victorien Moreno, Ashleigh Swift
et Camille Vus**

83

Nouvelle pierre à l'édifice jurisprudentiel
de la liberté d'expression neutralisante

Thomas Besse

97

Droit fondamental à l'assistance d'un avocat :
nécessité d'une renonciation expresse

Karine Bourdié et Romain Boulet

Lefebvre Dalloz

DA||LOZ



Version numérique incluse*





57 Éditorial

Penser une articulation entre médecine légale et psychiatrie légale
au service de la Justice

par Docteur Jean Hiquet et Docteur Manuel Orsat

60 Au fil du mois

Droit français des crimes internationaux : confirmation d'un premier procès
français pour le génocide des yézidis

par Kevin Mariat..... 60

Billet littéraire

Craig Holden, *Les Quatre coins de la nuit*, Rivages Noir, 2021

par Jean-Baptiste Thierry..... 61

La proposition de loi « Narcotrafic » adoptée en première lecture au Sénat

par Philine Mekerri..... 62

65 Dossier QU'ATTENDRE DE LA CHAMBRE DE L'INSTRUCTION ?



La magie de la chambre de l'instruction

par Johan Dechepty-Tellier..... 66

La chambre de l'instruction, symbole ou symptôme
de la procédure pénale ?

par Valérie-Odile Dervieux et Gérald Vinsonneau..... 69

La chambre de l'instruction, ou plaider par la face Nord

Entretien avec Emmanuel Mercinier-Pantalacci et Margot Pugliese..... 74

78 Pratiques

Qui sont les publics placés sous BAR et TGD ? Analyse criminologique

sous la direction de Martine Evans..... 78



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.
Retrouvez également vos revues en version feuilletable sur Dalloz-Revues.fr.

83 Jurisprudence

CRIM. 8 JANVIER 2025, N°S 23-84.535 ET 23-80.226

Nouvelle pierre à l'édifice jurisprudentiel de la liberté d'expression neutralisante
par Thomas Besse..... 83

Infractions

PRESSE

Se taire à l'écrit

Crim. 7 janv. 2025, n° 23-85.615

par Jean-Baptiste Thierry.....87

Procédure pénale

APPEL

Délai raisonnable : la procédure de transmission
de l'appel d'un détenu est conforme
aux exigences légales et européennes

Crim. 10 déc. 2024, n° 24-85.538

par Jenny Frinchaboy..... 89

ARRESTATION

Chat piégé n'est pas perché

Crim. 7 janv. 2025, n° 23-85.753

par Éloi Clément.....91

CONTRÔLE D'IDENTITÉ

Toutes les gares parisiennes,

rien que les gares parisiennes !

Civ. 1^{re}, 4 déc. 2024, n° 23-16.000

par Céline Chassang..... 92

CORRECTIONNALISATION JUDICIAIRE

De l'intérêt d'une correctionnalisation de viol
en agression sexuelle

Crim. 27 nov. 2024, n° 23-86.288

par Delphine Brach-Thiel 93

DÉTENTION PROVISOIRE

Nature du mandat de dépôt en cas de qualification
criminelle par le jeu des circonstances aggravantes

Crim. 20 nov. 2024, n° 24-85.376

par Rodolphe Mesa.....95

DROITS DE LA DÉFENSE

Droit fondamental à l'assistance d'un avocat :
nécessité d'une renonciation expresse

Crim. 20 nov. 2024, n° 24-85.369

par Karine Bourdié et Romain Boulet.....97

INSTRUCTION PRÉPARATOIRE

« Voies de nullité n'ont lieu contre les jugements »
... et les ordonnances

Crim. 10 déc. 2024, n° 24-82.423

par Adrien Gabeaud..... 98

SAISIES

Saisie pénale immobilière : modalités d'examen
de la bonne foi des tiers nus-propriétaires mineurs

Crim. 15 janv. 2025, n° 24-80.694 par Matthieu Hy.... 100

Peine et exécution des peines

CONDITIONS DE DÉTENTION

Recours relatif aux conditions de détention :
reformatio in pejus possible en appel

Crim. 8 janv. 2025, n° 24-82.191 par Joana Falxa.....102

Note à l'attention des auteurs

Les contributions proposées à l'AJ pénal sont adressées par courrier électronique (m.lena@tefebvre-dalloz.fr). Les articles des dossiers et pratiques comprennent environ 20 000 signes, espaces et notes comprises et les notes de jurisprudence n'excèdent pas 8 000 signes. Une réponse est apportée aux auteurs le plus rapidement possible, après avis du comité scientifique.